

13 septembre 2021

## Communiqué de presse

### **Le projet "Soleil des Boischaut" s'ouvre au financement participatif !**

A partir du 20 septembre, les habitants de la commune de Châtillon-sur-Indre pourront investir dans le projet de centrale photovoltaïque, baptisé « Soleil des Boischaut », grâce à une collecte de financement participatif en ligne sur la plateforme Lumo.

**L'objectif : atteindre 150 000€ d'épargne citoyenne afin d'associer la population à ce projet local tout en s'impliquant dans le développement durable du territoire.**

#### **Favoriser le développement du territoire et l'utilisation d'une ressource naturelle et renouvelable**

Développé en partenariat par SERGIES et EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, ce projet consiste en l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol implantée sur un site classé en réserve foncière pour le développement durable par la commune de Châtillon-sur-Indre dans le département de l'Indre.

Avec une puissance totale de 4,9 MWc, cette installation permettra une production théorique annuelle estimée à 5 400 000 kWh d'électricité renouvelable, ce qui représente la consommation électrique de 3 050 habitants par an, soit 120% des habitants de la commune. Le chantier de construction a démarré en mars 2021 pour une mise en service prévue au 4<sup>e</sup> trimestre 2021.

#### **CHIFFRES CLES**

11 952 panneaux photovoltaïques  
5 400 000 kWh d'énergie produite / an  
3 000 habitants alimentés en électricité / an  
400 tonnes eq. CO<sub>2</sub> évitées / an

#### **S'impliquer dans une épargne locale et en circuit court utile à la transition écologique**

En accord avec leurs valeurs et leurs engagements, SERGIES et EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, mettent en place un financement participatif dans le cadre de la mise en œuvre de cette centrale photovoltaïque afin d'encourager et de valoriser l'engagement des citoyens qui ont la possibilité de devenir de véritables acteurs de leur territoire et de participer activement à la transition écologique, tout en bénéficiant directement de la valeur générée par la centrale.

Le financement participatif est ici un exemple complet d'économie circulaire : une énergie propre produite et consommée à proximité, financée par une épargne citoyenne et locale. Il offre l'opportunité aux particuliers de donner du sens à leur épargne en co-finançant ce projet à impact positif.

En investissant par exemple 1 000 € pour soutenir ce projet, vous contribuez donc à la production de plus de 1 636 kWh par an, soit l'équivalent de 91% de votre consommation électrique annuelle.

#### **LA COLLECTE**

Obligations simples  
Objectif de collecte : 150 000 euros  
Montant de la souscription : 50 € à 2 000 €  
Durée d'investissement : 5 ans

### Un financement citoyen qui donne la priorité aux riverains

Grâce à cette collecte, les riverains bénéficient d'une opportunité d'investir - et de s'investir - dans le développement d'une énergie propre, locale et financée par une épargne citoyenne.

Le 20 septembre, les habitants de la Commune de Châtillon-sur-Indre, pourront prendre part au financement de ce projet. Dans un 2<sup>nd</sup> temps, la collecte sera élargie aux habitants de la Communauté de Communes Châtillonnais en Berry à compter du 4 octobre, puis enfin à tous les habitants des départements de l'Indre (36) et de l'Indre-et-Loire (37) à compter du 18 octobre.

### LE CALENDRIER

20 septembre : ouverture réservée aux habitants de la Commune de Châtillon-sur-Indre

4 octobre : ouverture à la Communauté de Communes de Châtillonnais en Berry

18 octobre : ouverture aux départements de l'Indre (36) et de l'Indre-et-Loire (37)

Rendez-vous sur <https://www.lumo-france.com> pour consulter, étudier et investir dans ce projet.

*Lumo est un pionnier du financement participatif dédié aux énergies renouvelables avec plus de 120 collectes réalisées avec succès présentant des taux de rémunération de 4% à 6% brut/an.*

*Preuve de ce savoir-faire, Lumo affiche un taux de 0 défaut depuis sa création : tous les projets proposés ont vu le jour et tous les intérêts et le capital de nos investisseurs ont été payés.*

### L'avenir est le meilleur investissement aujourd'hui !

#### Contacts :

**Lumo** : Florence Schwob - [florence@lumo-france.com](mailto:florence@lumo-france.com) - 01 42 13 23 49 - 06 43 63 10 86

**EneRCVL** : Hélène Dolou - [hdolou@enercvl.fr](mailto:hdolou@enercvl.fr) - 02 47 31 05 73

**SERGIES** : Typhaine BUORS, Responsable communication, 05 49 89 34 06 – 06 10 73 65 25

#### A propos de Lumo :

Fintech française fondée en 2012, et intégrée au groupe Société Générale en 2018, Lumo est la plateforme d'investissement participatif de référence en faveur de la transition écologique et sociale. Elle permet aux particuliers et aux entreprises de participer au financement de projets ayant un impact positif.

Depuis sa création, Lumo rassemble une communauté de 20 000 Lumonautes ayant participé à plus de 165 collectes en France, pour un montant total de 17 millions d'euros. Cet engagement a permis la production de 822 Gwh d'électricité bas carbone chaque année, équivalente à la consommation de 157 700 foyers, et d'éviter 66 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Lumo est aussi la première start-up française labellisée **B-Corp** attestant que la société répond à des exigences sociétales, environnementales et de gouvernance, ainsi que de transparence envers le public.

Pour plus d'informations : [www.lumo-france.com](http://www.lumo-france.com)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : [LinkedIn](#) – [Facebook](#) – [Twitter](#) – [Instagram](#) – [YouTube](#)

*Lumo vous recommande d'être vigilant avant tout investissement. Les investissements comportent un risque d'illiquidité, un risque d'avoir un rendement inférieur aux attentes et un risque de perte totale ou partielle du montant investi. Diversifiez votre épargne, n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin à court terme et n'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas.*

### **A propos de EneR CENTRE-VAL-DE-LOIRE :**

EneR CENTRE-VAL DE LOIRE est une société d'économie mixte (SEM) majoritairement détenue par des collectivités territoriales, au travers des syndicats d'énergie de la région Centre-Val de Loire, tous actionnaire de celle-ci. La société a été créée à l'initiative du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEL) en 2012, et s'est progressivement régionalisée à partir de 2016 avec l'intégration du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Indre (SDEI), du syndicat ENERGIE Eure-et-Loir, du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie du Loir-et-Cher (SIDELC) et du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher (SDE18).

Aujourd'hui, EneR CENTRE-VAL DE LOIRE est la SEM qui œuvre au développement des énergies renouvelables sur tout le périmètre de la région Centre-Val de Loire, et au-delà dans le cadre de partenariat. A son actif, on compte plusieurs projets photovoltaïques en toiture sur le patrimoine des collectivités qu'elle représente, pour une puissance cumulée de 850 kWc. Depuis sa régionalisation, la structure développe plusieurs projets d'envergure pour accélérer la transition énergétique : photovoltaïque au sol, en toiture et en ombrière avec des projets de toutes tailles, développement de l'éolien en concertation avec le territoire et les citoyens, accompagnement du développement de la méthanisation, redéveloppement de l'hydroélectricité sur le périmètre régional ou encore pilotage des études visant à la promotion de l'hydrogène vert.

A horizon 2024, la SEM compte mettre en exploitation l'équivalent de 68 MW de projet, permettant la production de 80 GWh d'électricité renouvelable, représentant la consommation annuelle de 37 500 habitants (hors chauffage).

Pour plus d'informations, consultez le site internet de [EneRCVL](#) et suivez également toute leur activité sur leur page [LinkedIn](#).

### **A propos de SERGIES :**

SERGIES est une société par actions simplifiée unipersonnelle, qui fait partie du groupe SOREGIES. Elle a été créée en 2001 à l'initiative de 265 communes adhérentes au Syndicat Énergies Vienne (86) pour accompagner le développement de la transition énergétique des territoires.

Basée à Poitiers, SERGIES est à l'origine du premier parc éolien de la Vienne et de l'installation photovoltaïque du parc du Futuroscope. Elle exploite déjà 14 parcs éoliens et plus de 45 hectares de panneaux photovoltaïques.

SERGIES est aujourd'hui un acteur public de référence pour la production d'électricité d'origine renouvelable : photovoltaïque, éolienne, méthanisation et hydroélectrique.

De 2008 à ce jour, SERGIES a mis en service près de 80 MWc de centrales photovoltaïques en toiture, en ombrières de parking, au sol, et depuis 2020, en centrale photovoltaïque flottante et 128 MW en éolien.

SERGIES produit annuellement 395 GWh d'électricité renouvelable, soit l'équivalent de la consommation de près de 220 000 habitants (hors chauffage) et l'économie de 119 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de SERGIES : [www.sergies.fr](http://www.sergies.fr) et suivez également toute leur activité sur leur compte [LinkedIn](#).